POURSUIVIS POUR SOUTIEN DANS L'ENLÈVEMENT DE TOURISTES DANS LE SAHARA

De lourdes peines requises contre les proches d'Abou Zeïd

De très lourdes peines ont été requises hier en fin d'après-midi par le procureur du tribunal criminel près la cour d'Alger à l'encontre des dix mis en cause dans l'affaire de l'ex-émir terroriste Abou Zeïd. Le verdict devrait intervenir tard dans la soirée de ce mardi.

Abder Bettache Alger – (Le Soir) - Plusieurs fois reporté, le procès des dix membres de la famille Abou Zeïd, dont un ex-émir, a eu lieu hier au niveau du tribunal criminel près la cour d'Alger. Les mis en cause, au nombre de douze, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de «financement et appartenance à un groupe terroriste international spécialisé dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sud algérien». C'est dans une salle qui s'est avérée très exiguë que le procès s'est ouvert sous une haute surveillance policière. Cela dit, après une bataille de procédures à travers laquelle, la défense a tenté «d'évacuer certains chefs d'inculpation», le procès a débuté avec l'audition des mis en cause, qui dans leur majorité ont nié les accusations retenues contre eux. Des propos que l'accusation a rejetés en bloc, considérant que «les actes commis par les inculpés sont très graves et doivent être sévèrement punis par la loi».

Un réquisitoire que la défense avait d'ailleurs qualifié de « très sévère». «Les actes commis par les accusés sont très graves car ils étaient les principaux financiers et fournisseurs en nourriture et en carburant des dangereux groupes terroristes qui sévissaient dans le Sud algérien», a martelé le représentant du ministère public. Ainsi, selon la même source citant l'arrêt de renvoi, les mis en cause sont poursuivis pour formation «d'un réseau de soutien» à un groupe terroriste international qui activait dans le désert algérien et les pays du Sahel, et avait pour objectif d'enlever des touristes étrangers, en vue de demander des rançons.

Le dénommé Abou Zeïd, soit le chef de famille qui était l'émir de la région avait adopté, selon la même source, «une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans cette région, du Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels». Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe, les prévenus fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et utilisaient le trafic de drogue pour financer l'achat d'armes. On indique aussi que les mis en cause dans cette affaire avaient organisé un faux barrage dans le Sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens, en vue de les utiliser dans des attentats terroristes, dont l'attaque armée ayant visé des éléments de la Gendarmerie nationale à El Goléa en 2006.

Photo : DR

Abou Zeïd.

Les griefs avancés par le procureur général étaient selon lui suffisamment graves pour demander la peine maximale conformément au code pénal, soit des peines allant de dix à vingt années de prison ferme. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2010 lorsque les forces de sécurité avaient arrêté des membres d'une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés par l'un de ses membres qui n'est autre que le terroriste Mohamed Ghadir alias Abdelhamid Abou Zeïd. Selon la même source, le terroriste Abou Zeïd avait pris pour base la ville de Khalil au Mali ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahnoussa (El-Oued), Debdeb, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Aménas et Goléa. Après l'arrestation des éléments du groupe issu de la région de Mahnoussa, Abou Zeïd avait constitué un autre groupe dirigé par le dénommé Ghadir Omar Abderrahmane. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières est et ouest du pays au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le Sud algérien. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeïd, le dénommé Ghadir Omar Abdelkader (arrêté), il a reconnu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les groupes d'Abou Zeïd, de Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar, en carburant et en vivres contre d'importantes sommes d'argent. Il a reconnu avoir rencontré son frère Abou Zeïd en 2003 en compagnie de Abderrezak El-Para et d'une trentaine de terroristes dans la région de Lafaâ à Ouargla pour lui remettre des quantités importantes de carburant et de vivres.

Le fils de Abdelhamid Abou Zeïd, Ghadir Lakhdar, a reconnu, selon les procès-verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et avoir remis à maintes reprises d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre de l'argent, utilisé pour financer les opérations terroristes. Pour rappel, Abdelhamid Abou Zeïd a été abattu par les forces françaises et tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013.

A. B.

DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE BÉJAÏA-BÉNI MANSOUR

Vive opposition au tracé proposé par l'Anesrif

Une journée d'information sur le projet de réhabilitation et de dédoublement de la ligne ferroviaire Béni-Mansour–Béjaïa (sur 88 km) a été organisée,hier, à la salle des congrès de la wilaya de Béjaïa, en présence du représentant de l'Anesrif, M. Aït Oufella (Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires), du wali, des élus et des représentants des associations concernées par le tracé de ce projet.

La tension a atteint son paroxysme dans la salle lors de la présentation du projet de réhabilitation et de dédoublement de la voie ferrée entre Béni-Mansour et le chef-lieu de wilaya. Présents dans la salle, des propriétaires de certaines unités de production se trouvant au niveau de la zone d'activités de Taharacht d'Akbou et d'Ighzer Amokrane tout comme de nombreux citoyens touchés par les expropriations se sont fermement opposés au tracé choisi par le bureau d'étude engagé par l'Anesrif.

Organisés dans une association de défense des intérêts des opérateurs et des citoyens de la vallée de la Soummam, les opposants au tracé proposé par le bureau d'étude de l'Anesrif motivent leur refus par ,selon eux, la destruction du tissu économique de la région ainsi que la démolition de centaines de maisons.

«32 unités de production, 1 600 habitations, sept cimetières, trois mosquées et trois établissements scolaires seront touchés par ce nouveau tracé. C'est un véritable drame !», explose K. Aït Braham, le président de l'Association de défense des intérêts des citoyens et opérateurs économiques de la vallée de la Soummam dans son intervention.

Le même représentant de l'association a, dans son intervention, accusé ouvertement l'Anesrif d'avoir recouru à Google Earth pour les besoins de son étude et le choix du tracé du projet. «Vos experts ne sont même pas sortis sur le terrain , ils ont utilisé Google Earth, derrière un bureau, pour définir le tracé.

C'est ainsi qu'ils ont même pris un container pour une habitation à indemniser» ironise le même intervenant. Le P/APC d'Ighzer Amokrane, Beldjoudi Rachid, a fait observer de son côté que «le maintien du tracé actuel menace près de 12 000 postes de travail» dans sa municipalité. Répliquant aux accusations des opposants au tracé, le représentant de l'Anesrif rejette en bloc les chiffres avancés par l'Association de défense des intérêts des opérateurs et des citoyens de la vallée de la Soummam quant au nombre de maisons et usines qui seront affectées par le tracé de la voie ferrée.

«Nous avons enregistré 482 maisons et 25 unités de production qui seront touchées, partiellement, par le tracé» a-t-il soutenu tout en infirmant les propos des opposants accusant l'Anesrif d'avoir recouru à Google Earth pour les besoins des études et du nouveau tracé du projet en réalisation. «Nous sommes bel et bien sortis sur le terrain pour effectuer notre travail. Nous avons des relevés topographiques qui attestent mes affirmations», s'est défendu le représentant de l'Anesrif dans ses réponses. Pour mettre fin à cette rencontre très mouvementée et avec un souci d'apaiser les esprits, le wali a proposé la désignation d'une délégation regroupant les opérateurs économiques, des élus, des représentants de la société civile des communes concernées pour l'organisation de réunions de concertations avec les dirigeants de l'Anesrif, dont le siège se trouve à Rouiba, pour discuter de toutes ces difficultés et proposer ainsi des solutions afin de faire avancer enfin ce projet» a déclaré le wali, Hamou Ahmed Touhami. Une proposition qui a été accueillie avec soulagement par les différentes parties concernées par le conflit. Il convient de noter que le projet de réhabilitation et dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni-Mansour s'inscrit dans le cadre du plan national de modernisation du secteur ferroviaire avec une enveloppe de 106 milliards de dinars pour la réalisation de ce projet.

Un projet qui prévoit aussi la rénovation de neuf gares, la réalisation de 55 ouvrages d'art, dont trois tunnels et la suppression des 98 passages à niveau jonchant le tracé. Le directeur de l'Anesrif présent aussi à cette rencontre a signalé que la réalisation de ce projet structurant permettra de passer d'une vitesse de 70 km/heure actuellement à 160 km/heure pour le transport des voyageurs et à 100 km/heure pour le transport des marchandises.

A. Kersani

OPÉRATION D'EXPULSION DE FAMILLES OCCUPANT DES CAVES D'IMMEUBLES

Contestations, menace d'immolation et des arrestations à Oran

Hier, la tension est montée d'un cran lorsque les services de l'ordre accompagnés d'un huissier de justice sont venus appliquer l'arrêté d'expulsion concernant des familles qui squattent des caves d'immeubles au niveau de la cité des 1 500 logements à l'USTO. Si pour cette première phase, seules quelque cinq familles étaient concernées sur les 160 qui sont dans la même situation, la plupart y vivent depuis les années 90 et 2000. La tension est vite montée, car tous protestent contre leur expulsion sans avoir où aller. Sitôt la route bloquée, un père de famille a menacé de s'immoler et un autre de se faire exploser avec une bouteille de gaz. Un renfort de police a été dépêché sur les lieux et plusieurs arrestations ont eu lieu, ce qui a amené les familles à se regrouper devant le commissariat du quartier pour exiger leur libération. Les indus occupants se disent désemparés : « Vous pensez que cela nous plaît de vivre avec les rats ? Si nous avions le choix nous serions ailleurs mais nous sommes démunis.»

D'autres affirment avoir eu l'assurance auprès de l'OPGI de pouvoir rester dans ces caves le temps d'un relogement, et se voient aujourd'hui, menacés d'expulsion. «Ceux ayant été expulsés aujourd'hui se sont vu signifier par voie de huissier l'avis d'expulsion, certes, mais il y a une famille parmi eux qui, elle, avait déposé une plainte contre l'OPGI et obtenu gain de cause et malgré cela, elle a été expulsée. Donc, le reste des familles subiront le même sort.

On ne quittera pas les caves quoi qu'il arrive.» Puis, en début d'après-midi, alors que la situation semblait être plus ou moins calme, l'attente de voir les personnes arrêtées libérées s'est fait ressentir. «On nous dit : libérez les caves et à partir de là, on libérera les personnes arrêtées, on n'abdiquera pas !». C'est à partir de là que la colère est montée d'un cran et l'arrivée de camions anti-émeute s'est vu accueillir par des jets de pierre et la contestation a repris de plus belle. Des cris, des jets d'objets vers le commissariat et un peu partout, des gens qui courent dans tous les sens… tel était l'état des lieux en milieu d'après-midi.

Les forces de l'ordre ont intervenu mais les manifestants semblaient décidés à poursuivre la contestation, argumentant «nous, les démunis, on nous écrase, on nous jette dehors, on nous ramène la force publique et on nous exhibe l'arrêté de justice mais Chakib Khelil, lui, n'est ni inquiété ni interrogé sur tout ce qu'on lui reproche ! C'est de l'injustice !».

Amel Bentolba